

# COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

République Française

SEANCE DU 9 JUIN 2007

Président : BLANCHET André, Maire.

Secrétaire(s) de séance : LE FUR Dominique.

Présents : BLANCHET A. LE FUR J. LE FUR D. BLANCHET J-L. BLANCHET S. TRARIEUX D.  
MORVAN J-N. ALLANIC J-L.

Absents : THOMAS Monique pouvoir à LE FUR Jack.  
LE PALMEC Philippe.

## INFORMATION "JARDIN D'AUGUSTA"

Monsieur le Maire donne connaissance de l'ordonnance prononcée par le Juge des Référés le 30.05.2007 dans l'affaire opposant la commune d'HOËDIC à l'ASSOCIATION DE SAUVEGARDE DE L'ILE D'HOËDIC, ayant pour objet le "JARDIN D'AUGUSTA".

La Commune ne fait pas appel de cette décision.

Vote du conseil municipal :

|   |        |          |              |
|---|--------|----------|--------------|
| - Pourvoi en cassation auprès du Conseil d'Etat : | POUR 0 | CONTRE 9 | ABSTENTION 0 |
| - Reprendre une délibération :                    | POUR 8 | CONTRE 1 | ABSTENTION 0 |
| - Abandon du projet :                             | POUR 0 | CONTRE 8 | ABSTENTION 1 |

La commune décide de prendre une délibération motivée pour que le "Jardin d'Augusta" devienne constructible.

Pour extrait :

En Mairie, le Lundi 11/06/2007

Maire



BLANCHET André  
Signature et cachet